



# Le Petit Pavillon Bleu

Lettre de l'Association des Plaisanciers du Port de la Baule le Pouliguen  
Bureau du port Square du Général Masson 44510 LA BAULE

N° 4 - Avril 2002

## Édito Par Gérald Bosio.

**A**mis plaisanciers, l'attrance que nous avons tous pour la nature et l'océan nous rassemble au sein de cette association. Notre but est de défendre les intérêts des usagers du port mais aussi de préserver ce qui fait que nous possédons tous un bateau: le plaisir de naviguer en Bretagne sud, une des plus attrayantes côtes françaises, la bien nommée "Côte d'Amour".

*Notre environnement est précieux, protégeons-le d'abord et en lisant cette édition vous constaterez qu'il y a du pain sur la planche.*

## Elles vont revenir!... sur la promenade

**Les Puces Nautiques auront lieu le Dimanche 28 avril 2002.**

Renseignements auprès d'Ariel, tél. 02 51 73 41 12.

**ATTENTION : les places sont limitées et déjà un tiers est réservé.**

Les conditions et bulletin d'inscription sont disponibles en dernière page.

AR

## Une volière dans le port

*ne sont pas bien gros, mais ils sont des milliers à avoir niché près des pontons F G H et I.*

Notre port a remporté un franc succès auprès d'énormes compagnies d'oiseaux migrateurs qui se rassemblent à l'automne sous les pontons. C'est curieux, c'est intéressant, mais c'est dégoûtant! Les bateaux servent de perchoirs, d'observatoires et reçoivent des dizaines de milliers de fientes qui tachent d'une manière indélébile les gels coat. Comme nous aimons la nature ainsi que ces petits oiseaux, nous attendons que la CCI (avec les conseils de la Ligue de Protection des Oiseaux) trouve une solution écologique pour éviter cette nuisance croissante, sinon il nous faudra bien contraindre ces volatiles indéliques à utiliser les toilettes du port... à leurs risques et périls!

HJ

## Convocation pour l'assemblée générale de l'APPBP

Vous êtes cordialement invité à participer à l'**Assemblée Générale** qui se tiendra le :

**SAMEDI 30 MARS 2002 à 17<sup>h</sup>00**

**Grande Salle du Foyer - Place Jean Moulin (derrière l'Église)  
LE POULIGUEN**

Nous vous rappelons que tout membre actif, présent ou représenté, a droit de vote, pourvu qu'il soit à jour de ses cotisations. La cotisation pour l'année 2002 pourra être réglée à l'entrée de la salle ou être adressée par la poste accompagnée du bulletin d'adhésion en dernière page de ce journal.

Si vous ne pouvez être présent à cette date, merci de bien vouloir donner pouvoir à la personne de votre choix en utilisant le pouvoir en page 3.

### ORDRE DU JOUR :

- Bienvenue - rapport d'activités
- Bilan financier
- Grands dossiers et projets en cours
- Questions diverses
- Les élections au Conseil d'Administration (tiers sortant: G. BOSIO, J. BOURGEOIS, JP CHAVANON, R. GASTINEAU, J. MARCADET). 3 membres du C.A. sont démissionnaires, si vous désirez déposer votre candidature pour les remplacer, adressez-nous votre demande à: Hervé JAMAIN APPBP, bureau du Port Square du Général Masson 44510 LA BAULE, au plus tard 8 jours avant l'assemblée générale. Un cocktail sera offert à l'issue de cette réunion. HJ
- NB. Vente sur place des polos et coupe-vents de l'Association des Plaisanciers.

## Dernière minute

**Sortie Noirmoutier et Ile d'Yeu  
13 et 14 avril**

Informations: François Détharé:  
02 40 42 06 02

**Sortie du Ponton "N" - Pique-nique  
Ile des Evens - Dimanche 2 juin**  
Pour plus d'info, contacter  
Avril Rieupeyroux: 02 51 73 41 12

## Agenda 2002

- **L'assemblée générale** se tiendra le **samedi 30 mars à 17<sup>h</sup>00**. Salle du Foyer au Pouliguen
- **Puces Nautiques** (2<sup>e</sup> édition), **dimanche 28 avril de 8<sup>h</sup>00 à 19<sup>h</sup>00**, Promenade du Port (contact Ariel Rieupeyroux 02 51 73 41 12 ou 06 86 83 74 66).
- **Sorties "pêche" et "voile"** en saison, information au bureau du port.
- **Cocktail "Fin de Saison", le samedi 24 août - 18h**. Villa Mortureux, Quai Rageot de la Touche. Tenue "Association des Plaisanciers" souhaitée!
- **Le Petit Pavillon Bleu** paraît 4 fois par an; En Janvier, Avril, Juin et Octobre

JH

Contrats d'assurances  
pour la plaisance et les  
professionnels du nautisme.



Leader sur le marché Européen,  
l'assureur de référence  
du réseau JEANNEAU.

Partenaire de l'A.P.P.B.P.

Port de Plaisance - 44380 PORNICHET - Tél. 02 28 55 01 01 - Fax 02 28 55 01 09 - ASC. FR - E-mail: jmsuard@asc.fr

## Meunier ton moulin... ...n'est pas bien

*Quels que soient les problèmes énergétiques, comment peut-on nous demander d'accepter une telle hérésie? Un champ d'éoliennes de 8 hectares implanté sur le plateau de la Banche! Après le projet de terminal pétrolier au large de Piriac à quand l'aérodrome commercial sur les Evens!*

*"Non, ne vous inquiétez pas, nous avons affaire à des personnes raisonnables, sur le plan esthétique il n'y a rien à craindre! Ça ne se verra pas de la côte!"*

Faut pas nous prendre pour des bleus! Le phare de la Banche mesure 30 m de haut et le projet prévoit 20 ou 30 éoliennes de 100 m de hauteur. Selon les informations dont je dispose (Écho Nov 2001) le bureau d'étude a la possibilité de choisir d'équiper ces éoliennes de ceintures d'enrochement. Autant dire tout de suite que nous ne pourrions plus naviguer sur le plateau. Avis, entre autres, aux pêcheurs à la traîne (dont je fais partie). Ce périmètre d'implantation sera augmenté d'une zone de sécurité de 500 m. Là c'est clair! Nous pouvons plier nos cannes. La municipalité du Poulguen s'est fortement opposée à ce projet en prenant bien en compte tous les arguments pour notre défense et notamment le fait que ce plateau situé dans la zone des 5 milles était le dernier endroit paisible pour la pêche. En effet, de Pierre Percée aux Evens, l'été, c'est impossible, trop de Catas, de planches et de Jets Ski et la Lambarde est devenue une zone de rejet de dragage en Loire. Ce qui me surprend le plus, c'est d'apprendre que le comité des pêches du Croisic, qui a été consulté (mais pas nous), a approuvé cette proposition. L'étude d'impact est terminée et la demande de concession d'endiguage va être déposée auprès des Affaires Maritimes. **Attention à l'enquête d'utilité publique! C'est là que nous aurons notre mot à dire.**

À suivre...

HJ

## Vous l'avez demandé, nous l'avons obtenu

*C'est au cours du cocktail de fin de saison 2001 que des membres de l'association, usagers du 3<sup>e</sup> bassin, nous ont fait part de l'exaspération qui les tourmentait.*

*"Les campings-car s'installent devant les accès des pontons pour bénéficier de l'eau et de l'électricité. Nous ne pouvons plus stationner pour charger ou décharger nos bateaux et en plus on se fait agresser!"*

Nous avons demandé à la CCI et à la municipalité de La Baule une solution à ce problème. Les modifications sont en bonne voie, un plan a été remis par la direction des ports de la CCI aux services techniques de la mairie de La Baule (ce secteur relevant de leur pleine et unique compétence).

### Le conseil ASC

#### Comment éviter les surprises en cas de sinistre?

**A)** Le mode d'indemnisation le plus souvent pratiqué est celui de la valeur en vétusté déduite. C'est-à-dire que c'est après sinistre et sur rapport que l'expert définira soit la valeur vénale à l'occasion d'une perte totale, soit la vétusté retenue sur un remboursement en dommage partiel.

**B)** Le choix d'une indemnisation en valeur à neuf (pour les bateaux neufs) ou en valeur agréée (pour



les bateaux d'occasion) permet de fixer, dès la souscription du contrat de Navigation de Plaisance, la valeur sur laquelle vous serez indemnisé en cas de perte totale, ou d'indemnisation sans vétusté sur la

## Les numéros utiles

Gendarmerie	02 40 61 24 02
Brigade des Recherches	02 40 22 95 06
Affaires Maritimes St-Nazaire	02 40 22 95 03
CROSSA ETEL	02 97 55 35 35 par VHF Canal 16
Sémaphore CHEMOULIN	02 40 91 99 00
DOUANE Montoir	02 40 45 88 78
Capitainerie	02 40 11 97 97 Fax 02 40 11 97 98

## La bourse des équipages

- JP Maurice, cherche 1 ou 2 équipiers pour croisière côtière Sud Bretagne sur voilier de 9.50 m par périodes de 4 à 5 jours minimum. Tél. 02 40 60 37 45 - 06 30 50 04 73
- ST GWENAEL recherche équipier; Tél. Mr Toureau 02 40 42 17 40.
- Propriétaire bateau 5,5 m 120 CV recherche coéquipier pour pêche côtière. Tél. 02 40 62 30 57
- Recherche un équipier pour Samedi et Dimanche. Tél. 02 40 42 09 73.

*Vous préparez une croisière à plusieurs bateaux, vous recherchez des équipiers, adressez-nous vos messages, nous les diffuserons dans cette rubrique (gratuit mais réservée aux membres de l'Association).*



### Projet schématique d'implantation

◆ Eoliennes

## Verrons-nous des catways un jour dans le 2<sup>e</sup> bassin?

*Au printemps 2001 le dragage se terminait, la CCI voyait sa sous-concession reconduite et prolongée pour permettre un amortissement plus facile de ses investissements.*

Des budgets ont été votés. Qu'est-ce qu'on attend? Ah oui j'oubliais! Suite au dragage les poteaux des pontons ont faibli. Il faut les remplacer ou les rebattre. Soit! mais le temps passe et nos vieux loups de mer s'impatientent. C'était pour eux que nous avons demandé quelques catways sur un ou deux pontons, pas pour leurs petits enfants. S'il est difficile d'investir sur du matériel qui risque d'être déclassé rapidement alors il faut songer à la location ou au système "D"... Espoir quand tu nous tiens!

HJ

**“Ah, je ne sais pas,  
Catherine n'est pas là,  
il faut repasser plus tard...”**

Il serait plus judicieux de bien former et d'affecter spécifiquement un saisonnier débrouillard... Sinon à quoi sert un bureau de port ouvert quand "notre" Catherine n'est pas là (35 h) et que les permanents compétents sont sur l'eau avec les moyens VHF appropriés?

HJ

## Sécurité - Sécurité - Sécurité

**C'est à la suite de nos interpellations réitérées que la CCI de Saint-Nazaire a organisé avec la SAGEMOR un colloque sur la sécurité et la gestion des ports de Bretagne Sud (Loire-Atlantique et Morbihan). Les associations représentatives y étaient invitées et je me suis déplacé pour participer aux débats très instructifs! Merci Monsieur le Directeur des Ports.**

En matière de **gestion des listes d'attentes** les **solutions** adoptées par le gestionnaire des ports du Morbihan paraissent mieux organisées et pourraient s'appliquer avantageusement à notre port. Sur le plan de la **sécurité les avis sont unanimes**, les **exactions dans les ports sont en nombre croissant**. Il n'existe pas de solution parfaite. Aucun port n'a trouvé la solution unique. Sécurité active ou passive, l'ensemble des mesures à mettre en œuvre a un coût. Qui est responsable? Qui paye?

À Arzon la municipalité débourse **24 391,84 €** (160 kF), l'association des plaisanciers **152,45 €** (1000 F), la SAGEMOR **25 916,33 €** (170 kF) et nous ne connaissons pas le niveau de participation des commerçants. Les solutions appliquées sont la présence d'un veilleur de nuit à plein temps toute l'année; à la Trinité c'est la même organisation; à Arzal c'est un contrôle partagé entre une société de surveillance et la police; à Piriac: vidéo + portes d'accès + veilleur. Dans tous ces ports une participation financière des municipalités aide les gestionnaires des ports qui ne sont pas responsables de ces phénomènes de société.

Pour La Baule, le nombre de ces exactions (plus de 35 à ce jour) n'est pas très élevé (officiellement). Il n'y a pas de déclaration systématique à la Police de La Baule; et puis **il vaut mieux ne pas ébruiter le problème pour ne pas faire fuir la poule aux œufs d'or**, dit-on en naut-lieu. **“La poule aux œufs d'or c'est nous!”** Il ne faut pas non plus négliger la solution de l'auto protection. Les constructeurs continuent d'équiper leurs bateaux avec des serrures peu efficaces et il nous appartient d'améliorer les dispositifs antivol (cadenas, enlèvement des objets de valeur). Les dispositifs d'alarmes sont efficaces et pas trop onéreux en regard de ce que l'on risque de perdre. Mais le bruit me diriez-vous! Il ne sera que la conséquence du manque d'implication de nos élus. Attention! Le signal d'alarme deviendra un signal de détresse, avec toutes ses conséquences...

GB

## Menace environnementale, encore du grain à moudre!

**Celle là non plus, on ne l'a pas vu venir! C'est au cours du conseil portuaire que les élus nous ont informés qu'ils avaient accepté l'installation d'une base de jet ski dans le 2<sup>e</sup> bassin du port.**

Avis très réservé sinon défavorable de l'APPBP, malgré l'euphorie de la découverte d'un projet emmené par des jeunes créateurs d'entreprise sur un projet dynamique. Tout est pris en compte, dit-on: sécurité, accompagnement des débutants pour une initiation (eh oui, le saviez-vous, pas de permis obligatoire sur un jet ski de 100 CV si vous êtes accompagné par un moniteur). Tout est dit: les jets polluent moins que les bateaux et c'est la dernière génération. Ils ne font plus de bruits! C'est miraculeux! Par contre, on ne nous dit pas s'ils font toujours autant de vagues dans le port. On ne nous a pas non plus précisé ce qui se passera lorsqu'un locataire qui a le permis (et qui sort non accompagné) ne respecte pas les règles de navigation et de savoir vivre.

C'est aussi un loueur de bateau professionnel, briefant bien sûr ses clients avant la mise à disposition du matériel, qui a loué le scooter de mer que j'ai vu tourner durant une heure devant la promenade du Pouliguen, passant et repassant à un mètre de l'arrière de mon bateau à toutes les allures imaginables. J'invite nos élus à se déplacer les soirs du mois d'août pour assister au retour au port de la chevauchée fantastique. Je les invite aussi à déguster (le terme est choisi) un casse-croûte à l'abri des Evens avec un jet qui vous zizine dans les oreilles à 8 mètres du mouillage pendant plus de 20 minutes. Ah! Parlez-moi du charme des randonnées à jet ski!

Aujourd'hui, c'est un projet policé, édulcoré, mais demain c'est une entreprise qui devra évoluer, gagner des marchés, développer sa clientèle comme toute affaire qui veut prospérer. Comment supporterons-nous cela? Qui n'a pas remarqué qu'au mois d'août, sur la plage de La Baule, on se baigne dans les vapeurs d'essence et les fumées d'échappement de ces charmantes machines à bonheur? Ça pue!

Nous avons aussi un autre souci. LA PLACE occupée par les professionnels de la location vient grever celle réservée à nos bateaux. Le nombre des activités professionnelles dans le port est croissant alors que la liste d'attente des plaisanciers "de base" s'allonge. Déjà l'été dernier, un voilier de location a occupé une place dans l'avant port. Combien cette année? Bientôt le port ressemblera à ces marinas exotiques, un ponton pour Kiriacoulis, un autre pour Sunsail, un 3<sup>e</sup> pour Stardust! Remarquez, ça m'étonnerait qu'ils s'installent dans la région quand on nous aura posé nos fières éoliennes.

HJ

**Petit rappel essentiel: la "navigation" est interdite dans les chenaux des ports...!** Ce ne sont que des voies d'entrée et de sortie et non de loisir. Point barre!



## Association des Plaisanciers du Port de La Baule Le Pouliguen

Je soussigné:

Membre de l'APPBP, à jour de mes cotisations,

donne pouvoir à:

pour me représenter et prendre toutes décisions de vote durant l'assemblée générale de l'association qui se déroulera le 30 Mars au Pouliguen.

Fait à: \_\_\_\_\_ Le: -- Mars 2002

Signature: \_\_\_\_\_



**Si vous ne pouvez être présent pour l'A.G. veuillez recopier et nous retourner ce bon avant le 22 Mars 2002.**